

## Les Angles dans les coins

### l'identité ethnique angle en Angleterre du V<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle

Magali Coumert

Dans son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, Bède le Vénérable affirme que la Bretagne fut occupée par « le peuple des Angles ou des Saxons » (préface) puis détaille : « ils étaient issus des trois peuples les plus courageux de Germanie, à savoir les Saxons, les Angles et les Jutes ». Cette présentation montre d'emblée l'ambiguïté de l'usage du terme chez Bède. Angle est-il un synonyme de Saxon ? Pourquoi intituler son oeuvre *Histoire ecclésiastique du peuple anglais* s'il ne s'agit que d'une partie de ceux qui s'installèrent en Grande Bretagne ?

L'explication traditionnellement proposée pour le nom des Angles les associe à une région de Germanie, dénommée Angeln. Je crois avoir démontré que ce toponyme n'apparaissait qu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, sous l'influence de l'œuvre de Bède, alors qu'à l'époque où il rédigeait son oeuvre, *angulus* désignait seulement un lieu retiré, à l'écart du reste du monde. L'origine et la signification du terme « angle » devient alors d'autant plus délicate. J'avais soutenu, mais pas imprimé, une hypothèse à ce sujet, sur laquelle j'aimerais revenir à l'occasion de ce colloque, à la fois pour en partie l'abandonner, et pour montrer la complexité de la question.

Le terme d'« angle » apparaît dans la *Germanie* de Tacite à propos des peuples suèves, puis dans la *Géographie* de Ptolémée, parmi les peuples de Germanie. Le terme disparaît ensuite complètement des sources écrites pour ressurgir dans un passage fort difficile de Procope (*Guerres*, VIII, XX, 1-41) à propos de l'île de Brittia, située entre la Brettania et l'île de Thulé, ainsi que d'une ambassade des Francs, accompagnés d'Angles, auprès de l'empereur Justinien pour confirmer leur domination sur l'île de Brittia, vers 548. Le terme d'Angle est ensuite utilisé par Grégoire le Grand à partir de 595 dans sa correspondance préparant la mission d'Augustin en Grande Bretagne.

J'avais proposé de voir dans l'usage du terme d'Angle une tradition érudite, élaborée à la cour byzantine et transportée en Occident par Grégoire le Grand après son long séjour à Constantinople. Mon argumentation reposait sur le fait que le terme d'Angle était inconnu de Gildas, qui ne parle que de Saxons, comme des sources franques antérieures à l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais* de Bède le Vénérable. Le terme n'apparaît pas non plus chez Aldhelm, de même qu'il est absent des codes de loi des rois du Kent publiés au VII<sup>e</sup> siècle (il est présent dans les lois d'Ine, mais ce code n'est connu qu'à travers sa reprise par Alfred le Grand). J'avais donc proposé que le terme d'Angle correspondait à une vision érudite du pape Grégoire, acquise à Constantinople, et que la réussite de sa mission expliquait

son adoption en Grande Bretagne, où il se serait imposé sous l'influence décisive de l'oeuvre de Bède le Vénéral.

Le point le plus faible de cette hypothèse reposait sur son argument *a silentio*: l'absence du terme d'angle dans les sources britanniques antérieures à Bède n'évoquant ni la mission romaine ni la conversion revient à relever l'absence du terme dans un très petit nombre de sources : Gildas, Aldhelm, la majorité de la *Vie de Wilfrid* par Etienne de Ripon, les codes de loi et les chartes. L'absence du terme peut y avoir une raison précise, alors même que son usage pouvait être courant. En outre, deux monétaires mérovingien du VII<sup>e</sup> siècle semblent porter le nom *d'Anglus*, qui serait une désignation ethnique, en rapport avec une origine insulaire. Je voudrais donc ici revenir sur les sens possibles des choix, ou des refus, du terme Angle pour définir son appartenance ethnique, en revenant sur les autres désignations utilisées, de façon apparemment concurrente, dans les sources.

Dans leurs chartes antérieures à 736, les rois du Kent s'intitulaient *rex Cantiae*, *rex Cantuarii* ou *rex Cantuariiae*. Cette dénomination recoupe l'usage de Grégoire de Tours qui parle d'un royaume en Gantia (*Histoires*, IV, 26) ou en Canthia (*Histoires*, IX, 26). De telles dénominations insistent, il me semble, sur la continuité institutionnelle depuis l'empire romain, montrant que celle-ci restait une base de la légitimité du pouvoir royal. Une telle dénomination expliquerait aussi le titre de *Cantwara cyningas*, c'est-à-dire « rois des habitants du Kent », mis en avant dans leurs codes de loi par les rois du Kent entre 685 et 696. L'usage convergent par les textes juridiques du Kent et par Grégoire de Tours pourrait provenir des liens privilégiés entre le Kent et les souverains francs (voir à ce propos la communication de Jean Soulat).

Les premiers temps de la mission romaine concernèrent tout d'abord les Angles, ce qui explique, en soi, la domination de ce terme dans la *Vie de Grégoire le Grand* composée par l'anonyme de Whitby entre 704 et 714. Ce n'est qu'à propos de la deuxième série de conversions, au cours du VII<sup>e</sup> siècle, que les termes d'Angles et de Saxons purent véritablement devenir concurrents. Aldhelm, mort en 709, n'utilise que le terme de Saxon. De même, l'évêque Wilfrid, mort lui aussi en 709, se désignerait suivant sa lettre au pape citée par Etienne de Ripon dans sa *Vie de Wilfrid*, comme *episcopus Saxoniae* (ch. XXX).

Un usage particulier des termes d'Angle et de Saxon n'apparaît que dans cette dernière oeuvre, écrite entre 710/711 et 731. On y trouve finalement la même ambiguïté dans l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais* rédigée par Bède peu après. Wilfrid omet de mentionner les Saxons parmi les peuples guidés par le synode d'évêques qui, déclare-t-il au Pape, l'a jugé innocent (*Vie de Wilfrid*, ch. LIII). Néanmoins, lui-même se définissant comme évêque de Saxe, il ne pouvait sans doute prétendre avoir été jugé par des évêques ayant le même siège que lui.

Wilfrid n'est désigné comme Angle que par ses bourreaux potentiels, à Lyon (*Vie de Wilfrid*, ch. VI), mais il s'agit, pour la première et dernière fois, de sa propre origine ethnique, et non de sa fonction. Ce qui reste, me semble-t-il, à relever se résume alors à son appellation générale de Saxons pour désigner l'ensemble des nouveaux venus en Grande Bretagne. Or il rejoint finalement sur ce point l'usage ambigu de Bède, qui envisage lui aussi de façon générale des Angles ou des Saxons.

Etienne de Ripon, comme Bède, présente donc un usage peut-être nouveau, du terme d'Angle ou de Saxon de façon indifférenciée pour désigner de façon générale tous les habitants des nouveaux royaumes, Angles ou Saxons. Ils pouvaient ainsi refléter un sentiment nouveau d'un destin commun aux peuples derniers venus en Grande Bretagne, s'appuyant désormais sur une foi chrétienne partagée. Celle-ci était l'aboutissement de la mission initialement envoyée par Grégoire le Grand. Que celui-ci ait envoyé Augustin choisir les Angles, probablement à cause de leurs liens privilégiés avec les souverains francs, explique à la fois le choix effectué par Bède, de mettre en avant le terme d'Angle contre celui de Saxon, ainsi que son adoption postérieure dans les ouvrages écrits après 731.